**Gouvernement du District de Columbia**
**John A. Wilson Building | 1350 Pennsylvania Ave, NW, Suite 223 | Washington, DC 20004**

Objet : Mise à jour du programme de services de santé scolaires

Date : Le 30 septembre 2016

Destinataires : Parents/tuteurs des élèves des écoles publiques et écoles publiques à charte du District de Columbia

---

Les écoles publiques du District de Columbia (DCPS) et la plupart des écoles publiques à charte de DC reçoivent divers services de santé par l'entremise de programmes supervisés par le Département de la santé (DOH) de DC. Ces programmes comprennent les services infirmiers scolaires, les services de santé buccale et les centres de santé en milieu scolaire. Cette notification vous explique comment fonctionne le Programme de services infirmiers scolaires dans les écoles du District, vous présente les changements prévus dans le nouveau Programme de services de santé scolaires et vous invite à participer à un prochain forum communautaire du Département de la santé (DOH) et du Bureau du surintendant des écoles (OSSE).

**Programme actuel de services infirmiers scolaires**

Les infirmières ont plusieurs fonctions dans les établissements scolaires : évaluer les élèves qui se plaignent de problèmes de santé, administrer des médicaments et les premiers soins, apporter des certains soins préventifs et pour maladies chroniques et examiner les formulaires scolaires de santé. Les infirmières travaillent en étroite collaboration avec le personnel des écoles pour chacune de ces fonctions. Chaque école a du personnel formé pouvant administrer les médicaments si l'infirmière scolaire n'est pas disponible, y compris pendant les excursions scolaires et les programmes parascolaires. Les écoles ont également des procédures générales en place en cas d'urgences médicales. Le Programme de services infirmiers scolaire actuel restera en place jusqu'à la fin du mois de décembre 2016.

Le Programme de services infirmiers scolaire actuel a dans le passé mis l'accent sur la couverture par le personnel plutôt que sur les besoins des élèves et les efforts pour assurer que les enfants soient en bonne santé et prêts à apprendre. Par conséquent, les services infirmiers ont varié d'une école à l'autre, sans bénéficier d'un mécanisme officiel pour assurer des services de qualité minimum et pour obtenir les commentaires de la communauté scolaire, y compris des parents. En outre, bien que ces services soient essentiels pour aider les élèves à apprendre, ils s'inscrivent dans un système plus vaste de soins et d'appuis aux enfants pour leur permettre de s'épanouir.

**Nouveau Programme de services de santé scolaires**

Le Programme de services de santé scolaires remplacera le Programme actuel de services infirmiers scolaires à partir de janvier 2017. L'objectif de ce programme est d'améliorer les résultats pour les élèves et de mieux utiliser les ressources scolaires et communautaires. Étant donné la diversité des écoles dans la ville, ce modèle tiendra compte des besoins particuliers des élèves et des écoles tout en fournissant des services accessibles de qualité. En plus des services infirmiers décrits ci-dessus, le nouveau Programme s'efforcera

d'améliorer la coordination des soins et ajoutera des services d'orientation communautaire dans les écoles. Ces services additionnels utiliseront pleinement les ressources des écoles et des communautés, impliqueront les familles et orienteront les élèves vers les soins dont ils ont besoin. Le nouveau Programme se fonde sur le modèle collaboratif entre l'école et la communauté pour les enfants, promu par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies.

Dans le cadre de ce nouveau Programme, des infirmières diplômées continueront de fournir des soins cliniques à tous les enfants ayant des besoins de santé spéciaux qui exigent l'administration quotidienne de médicaments ou traitements. D'autres professionnels de la santé et du personnel communautaire flottant travailleront avec les familles, les écoles et les médecins traitants des élèves pour veiller à ce que les élèves passent leurs visites médicales régulières et obtiennent les soins préventifs nécessaires. Le nouveau Programme prévoit également un processus pour assurer une prestation de services de haute qualité, ainsi qu'un système permanent de commentaires par les familles et le personnel des écoles. Le personnel formé des écoles continuera de protéger la santé et la sécurité des enfants avec l'administration des médicaments, les premiers secours, l'activation de systèmes d'urgence médicale et la collecte des formulaires scolaires de santé, lorsque le personnel de services de santé scolaires n'est pas disponible.

Toutes les écoles bénéficieront d'une couverture suffisante pour satisfaire les besoins de santé des élèves en matière de services scolaires de santé. Les écoles disposant d'une infirmerie aux normes de sécurité de DOH continueront de recevoir au moins 20 heures de présence infirmière par semaine. Les écoles pourraient bénéficier d'une plus grande présence infirmière en fonction des besoins médicaux de leurs élèves. Les écoles sans infirmerie approuvée peuvent également participer au Programme de services de santé scolaires grâce au service de personnel flottant communautaire.

**Prochaines étapes**

DOH continuera de travailler avec les Écoles publiques de DC, le Conseil des écoles publiques à charte et le Bureau du surintendant des écoles, pendant l'automne, pour préparer le nouveau programme. Nous prévoyons de communiquer à la communauté les détails pour chaque école, comme la dotation en personnel, en novembre 2016. En attendant, il sera possible de poser des questions à l'occasion de forums communautaires le 5 octobre 2016 au lycée Paul Lawrence Dunbar (101 N St, NW) et le 17 octobre 2016 à l'école publique à charte Thurgood Marshall Academy (2427 Martin Luther King, Jr. Ave, SE). Les deux forums se tiendront de 18h à 20h. Nous vous encourageons à assister à un forum si vous avez des questions au sujet du nouveau programme.

La santé et le bien-être de votre enfant sont extrêmement importants pour nous. En cas de question ou préoccupation, veuillez contacter le Département de la santé à shs.program@dc.gov ou composer le 202-442-9411. Des informations complémentaires seront ajoutées syr kes sites Internet d'OSSE et de DOH (osse.dc.gov and doh.dc.gov).